



Référence: ICC-ASP/22/S/35

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et à l'occasion de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui aura lieu le 17 juillet 2023 dans la salle du Conseil de tutelle du siège des Nations Unies à New York, a l'honneur d'indiquer qu'une partie du segment du matin de 10 h 45 à 12 h 30 sera consacrée à la table ronde ministérielle en personne sur la vision stratégique de la Cour pour la prochaine décennie, ouverte uniquement aux représentants ministériels.

Toute délégation avec un représentant au niveau ministériel qui souhaite s'inscrire sur la liste des orateurs pour la table ronde ministérielle est priée de contacter le Secrétariat de l'Assemblée **du 1er au 30 juin 2023** par courrier électronique à l'adresse suivante: asp@icc-cpi.int. Le Secrétariat souhaiterait recevoir le nom et fonction de l'orateur. Le Secrétariat ne peut accueillir des orateurs que dans le temps alloué à la table ronde ministérielle. Les créneaux horaires sont attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi et la priorité est donnée aux États Parties. Les États sont encouragés à faire des déclarations d'une durée maximale de trois minutes.

Les déclarations écrites peuvent être soumises au Secrétariat à l'avance par courrier électronique en format Word et PDF à asp@icc-cpi.int.

La Haye, le 15 mai 2023

